

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 29 JUIN 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_131 : PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ALBI-INNOPROD -
ANNÉE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni au Grand Théâtre d'Albi le mardi 29 juin 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU

Membres excusés :

Madame Martine LASSERRE, Messieurs Frédéric CABROLIER, Ghislain PELLIEUX, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Anne GILLET VIES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Gilbert HANGARD), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marie-Claire GEROMIN (pouvoir à Pierre DOAT)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 JUIN 2021

N° DEL2021_131 : PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ALBI-INNOPROD - ANNÉE 2021

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

L'assemblée générale constitutive du 15 février 2013 a entériné la constitution de l'association Albi-InnoProd, qui a pour objet de créer une dynamique d'innovation sur le territoire albigeois :

- . en fédérant les acteurs ;
- . en promouvant le potentiel territorial en la matière et en l'ancrant dans les stratégies économiques régionales, nationales et supranationales ;
- . en favorisant la création de start up et le développement de projets innovants au sein des entreprises.

Les réalisations marquantes d'Albi InnoProd en 2020 auront été :

- La co-organisation du Global Game Jam (48h création jeux vidéos) 100% en ligne, organisé en partenariat avec l'INU Champollion et trois entreprises du numérique et de la simulation (Numix, Immersive Factory, le Vrai Studio). 63 participants ont « joué le jeu » comme l'an dernier. Le bilan est positif mais le mode « présentiel » reste préférable de l'avis des organisateurs ;
- La réalisation d'Albi Business Starter, en partenariat avec IMT Mines Albi, In&Ma et l'INU Champollion afin de promouvoir l'entrepreneuriat étudiant au sein des établissements de l'ESR. Une trentaine d'étudiants s'est connectée à cette occasion ;
- L'appel à candidatures couveuse qui a permis d'accroître la visibilité de l'association et de la couveuse InnoProd Start. Sur dix candidatures reçues, deux ont été présélectionnées et un candidat a intégré la couveuse InnoProd Start en novembre 2020 ;
- Le programme d'accélération de projets mené conjointement avec la technopole de Castres Mazamet : au total, ce sont huit porteurs de projet, dont trois de la couveuse InnoProd Start, qui ont été coachés par des professionnels au cours de plusieurs ateliers.
- La professionnalisation de l'accompagnement des porteurs de projet, cœurs des activités de l'association durant l'année. Son objectif : offrir un accompagnement de qualité aux porteurs de projet mais aussi intégrer l'association dans les dynamiques régionales et pouvoir prétendre à des subventions régionales.

Pour rappel, la gestion de l'association est confiée à l'agglomération et assurée par le service DEI.

Pour l'exercice en cours, les actions marquantes retenues par l'assemblée générale, qui s'est tenue le 2 mars 2021, sont les suivantes :

- La détection de « porteurs de projets » et « projets » innovants :
 - o Sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat et recruter des étudiants entrepreneurs
 - o Garder les talents (dont étudiants entrepreneurs) sur le territoire, prospecter/identifier les projets dormants en entreprise
 - o Rendre visible la Technopole, la couveuse et les porteurs de projets via une communication renforcée
 - o Capter de nouveaux porteurs de projet par la mise en œuvre d'un appel à candidatures
- L'accompagnement des porteurs de projet :
 - o Formation accélérée pour les nouveaux porteurs de projets d'InnoProd Start et de l'incubateur Castres Mazamet
 - o Professionnalisation via la mise en œuvre d'un système qualité et la labellisation de la structure par le réseau IP+ (réseau des incubateurs et pépinières)
 - o Formations et expertises adaptées aux besoins des porteurs de projet

La convention de partenariat proposée pour l'exercice en cours par Albi-InnoProd prévoit l'appui de l'agglomération autour de deux axes :

- La participation à l'événement Albi Business Starter ;
- La contribution à l'opération « rendez-vous d'affaires » qui consistera à mettre en réseau les porteurs de projet avec des partenaires de l'écosystème de l'accompagnement à la création d'entreprises.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération de la communauté d'agglomération de l'Albigeois en date du 3 juillet 2012 approuvant les statuts d'Albi-InnoProd,

VU le projet de convention ci annexé,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 4 mai 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le renouvellement de l'adhésion à l'association Albi-Innoprod avec versement de la cotisation statutaire de 2 000€.

ATTRIBUE une subvention de fonctionnement de 5 000€ au titre de l'exercice 2021.

APPROUVE la convention d'appui et de partenariat jointe.

AUTORISE madame la présidente ou monsieur le vice-président délégué à signer la convention annexée.

DIT que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL